

Attributions de gratifications de stage 2022**Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel**

Vu l'article L.712-6-1 du code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu la présentation, jointe à la présente délibération.

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil académique de se prononcer sur la garantie que les composantes de recherche bénéficieront pour 2022 d'au moins 90% des attributions accordées en 2021.

Délibère**Article 1er**

Après en avoir délibéré, le conseil académique approuve à l'unanimité la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	56
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	56
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs sur Marne, le 16 décembre 2021



Gilles ROUSSEL

2/12/2021

VP Recherche

Conseil Académique 2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)



Université
Gustave Eiffel

CAC - Université Gustave Eiffel

2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)

Rappels des contraintes

- Etat des lieux (réflexion sur périmètre ex-I+ex-U où des stages étaient « financés ») :
 - Ex-I :
 - distribution d'une dotation spécifique
 - Pas de lien spécifique avec des formations (sauf exception)
 - Objectif : soutenir les « tests en stage » de futurs doctorant-es
 - Ex-U :
 - Fonctionnement par « Appel + demandes des labos »
 - Grande hétérogénéité des demandes
 - De fait, l'enveloppe « stages » attribuée contribue à rendre attractive certaines formations
 - Objectifs : comme ex-I + « soutenir les formations »
- Rapprocher les systèmes ?
 - « façon ex-I » = « soutien au stages de M2 via une dotation aux composantes de recherche »
=> **bouleverse complètement les usages de certains labos ex-U**
 - « façon ex-U » = « appel et soutien de fait aux composantes de recherche ET de formations »
=> **besoin d'un arbitrage + exclut certaines unités ex-I de débouchés des formations**

CAC - Université Gustave Eiffel

2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)

Rappels des contraintes

- Etat des lieux (réflexion sur périmètre ex-I+ex-U où des stages étaient « financés ») :
 - Ex-I :
 - distribution d'une dotation spécifique
 - Pas de lien spécifique avec des formations (sauf exception)
 - Objectif : soutenir les « tests en stage » de futurs doctorant-es
 - Ex-U :
 - Fonctionnement par « Appel + demandes des labos »
 - Grande hétérogénéité des demandes
 - De fait, l'enveloppe « stages » attribuée contribue à rendre attractive certaines formations
 - Objectifs : comme ex-I + « soutenir les formations »
- Rapprocher les systèmes ?
 - « façon ex-I » = « soutien au stages de M2 via une dotation aux composantes de recherche »
=> **bouleverse complètement les usages de certains labos ex-U**
 - « façon ex-U » = « appel et soutien de fait aux composantes de recherche ET de formations »
=> **besoin d'un arbitrage + exclut certaines unités ex-I de débouchés des formations**

Proposition exposée en collège de la Recherche (23/09)

- Aucun consensus !
- Besoin d'indications des labos dès que possible

CAC - Université Gustave Eiffel

2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)

Opérations lancées

- Demande aux composantes émise le 26/10 pour retour le 17/11
 - Bilan 2021 des gratifications 2021 de stages de M2 Recherche, sur la dotation reçue et sur d'autres ressources, notamment contractuelles, avec lien M2R Univ Eiffel
 - Demands 2022 estimative argumentée de « dotation » de gratifications de stages de M2 Recherche pour l'année 2022, ainsi qu'un tableau excel de demande à remplir par chaque composante.

Retours Collège de la Recherche du 18/11

- Toujours aucune connexion entre nos « Masters 2 » (demandes d'offres de stages) et les composants de recherche !?
- Avoir une décision finalisée en CAC le 27 janvier est jugé pour certains « très tardif » (mais assez habituel)

CAC - Université Gustave Eiffel

2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)

Bilan des éléments reçus

- Extrêmement difficile de se faire une idée précise
- Format de la demande proche de l'habitude ex-U
 - Ex-U : souvent réponses partielles des labos (sur dotation, pas sur contrats)
 - Ex-I : demandes = tous les besoins de stage !
- Critiques exprimées sur la demande :
 - « Alourdissement de la procédure »
 - « On centre tout à Marne-la-Vallée »

Tentative de proposition issue de la discussion en CS R&I le 25/11

- Repartir du réalisé sur dotation 2021 + demande 2022
- Faire évoluer légèrement par rapport à 2021
- Répartir le budget de 315 k€ = 573 mois (550€/mois)
- Assouplir la condition de « 4 mois maximum par stage »
- Demander à mi-parcours un point de situation aux composantes (cas où des gratifications ne seraient pas utilisées)

CAC - Université Gustave Eiffel

2 décembre 2021

IV. 9) Attributions de gratifications de stage 2022 (information)

Tentative de proposition issue de la discussion en CS R&I le 25/11

Proposition étape 1				Demandes 2022					Bilan 2021			
LABO	C/EC/ Ing EX- U ex-I	2022 ?		LABO	Deman des	Identif iés	estim M2R UGE	ident M2R UGE	Labo	Attrib ution dotati	mois M2R dot	Mois hors dotation
LGE	13	12	idem 2021	LGE	16	0	16	0	LGE	12	12	Inconnu
LATTS	12	12	idem 2021	LATTS	16	16	12	12	LATTS	12	12	2
ESYCOM	10	20	léger tassement	ESYCOM	24	4	24	2	ESYCOM	24	24	0
ACP	31	16	effort 2022	ACP	26	26	26	26	ACP	12	12	Inconnu
DICEN	11	8	idem 2021	DICEN	12	0	12	0	DICEN	8	8	Inconnu
LabUrba	13	16	demande 2022	LabUrba	16	0	16	0	LabUrba	20	20	Inconnu
LAMA	31	15	demande 2022	LAMA	15	15	15	15	LAMA	12	12	Inconnu
LASTIG	2	0	idem 2021	LASTIG	0	0	0	0	LASTIG	0	0	Inconnu
LIGM	38	24	demande 2022	LIGM	24	0	24	0	LIGM	25	25	61
LIPHA	7	0	idem 2021	LIPHA	0	0	0	0	LIPHA	0	0	Inconnu
LISIS	4	4	effort 2022	LISIS	16	0	16	0	LISIS	0	0	Inconnu
LVMT	27	32	léger tassement	LVMT	48	18	30	30	LVMT	38	40	40
MAST	71	64	léger tassement	MAST	148	0	0	0	MAST	69	69	159
MSME	34	40	idem 2021	MSME	48	10	48	10	MSME	40	40	63
NAVIER	31	12	effort 2022	NAVIER	24	12	16	8	NAVIER	10	10	130
TS2	52	76	léger tassement	TS2	164	0	38	0	TS2	87	87	95
COSYS	109	80	léger tassement	COSYS	262	60	19	15	COSYS	90	90	180
ERUDITE	13	6	effort 2022	ERUDITE	6	0	6	0	ERUDITE	0	0	Inconnu
IRG	24	12	effort 2022	IRG	12	0	4	0	IRG	8	8	Inconnu
GERS	50	40	idem 2021	GERS	151	14	0	0	GERS	40	40	90
LISAA	43	5	effort 2022	LISAA	5	5	0	0	LISAA	0	2	Inconnu
AME	59	80	tassement	AME	108	0	0	0	AME	96	90	69
Total	685	574		Total	1141	180	322	118	Total	603	601	889

- Maintien « petites dotations »
- Effort pour ACP, LISIS, Navier, ERUDITE, IRG, LISAA => demandes et toutes petites dotation vs effectifs
- Légères baisses pour ESYCOM LVMT MAST TS2 COSYS AME



Université
Gustave Eiffel